

Conseil municipal

Suspectée publiquement d'antisémitisme, l'opposition dépose une main courante

Le conseil municipal de Beauvais a été turbulent ce jeudi soir, 3 avril. Enfin, le pré-lude du conseil plus précisément. Après une remarque du premier adjoint aux Finances Lionel Chiss, laissant sous-entendre qu'une partie des élus municipaux de gauche seraient antisémites, l'opposition s'est insurgée bruyamment et a fini par partir. Laissant la majorité voter les délibérations. Un incident qui pourrait ne pas en rester là. La gauche annonce avoir déposé une main courante pour injure publique. «*Nous étudions tous les recours possibles*», précise Roxane Lundy. Lionel Chiss, lui, se défend d'un tel sous-entendu. Bien que tous les observateurs extérieurs au conseil ont compris la même chose.

C'était pourtant un banal jeudi soir de conseil municipal à Beauvais. Le beau temps permettait d'entendre le bruit des terrasses de café sur la place Jeanne-Hachette. Presque aussi bien que les prises de paroles des élus dans ces micros pas terribles pour le public tout au fond de la salle. L'ordre du jour ne présentait pas de sujet véritablement clivant. Les deux conseillères RN étaient absentes. Seules les élections municipales qui approchent pouvaient tendre la réunion. Et c'est peut-être ce qui s'est produit.

UNE TENSION PLUS FORTE DEPUIS QUELQUES MOIS

Avant d'attaquer l'ordre du jour, l'opposante Roxane Lundy (Génération.s) a demandé

à ce que soit abordé la fermeture de la Fnac du centre-ville, point accepté par le maire. Elle impute cette décision du gérant Olivier Leroux aux choix politiques de la majorité, notamment avec le stationnement payant. La majorité s'en défend et évoque une décision d'un privé (M. Leroux) sur lequel elle n'a aucun pouvoir. Le premier concerné est finalement arrivé pour donner sa version (lire ci-dessous) mais ce n'est pas ce qui a mis le feu aux poudres.

Pendant qu'Olivier Leroux présentait les raisons de sa fermeture à la presse, les élus ont continué le débat qui s'est élargi au commerce de centre-ville, voir même au commerce tout court. Une belle dispute. En aucun cas bénéfique aux affaires de la cité mais rien d'inhabituel jusqu'ici. Jusqu'à une phrase de Lionel Chiss qui, se sentant attaqué, rétorque : «*J'ai l'habitude d'être assimilé au patronat, à l'argent, au capital... Je ne veux pas y voir autre chose que de la maladresse ou qu'un discours politique. J'espère que je n'y vois pas autre chose.*»

UNE PREMIÈRE INTERRUPTION DE SÉANCE

Ce «*J'espère que je n'y vois pas autre chose*» lourd de sous-entendus a déclenché une réaction épidermique dans les rangs de la gauche. Et de beaux sourires dans l'entourage du maire. Mais qui se sont estompés quand les cris de l'opposition ont échappé au contrôle de Franck Pia, qui préside normalement l'as-

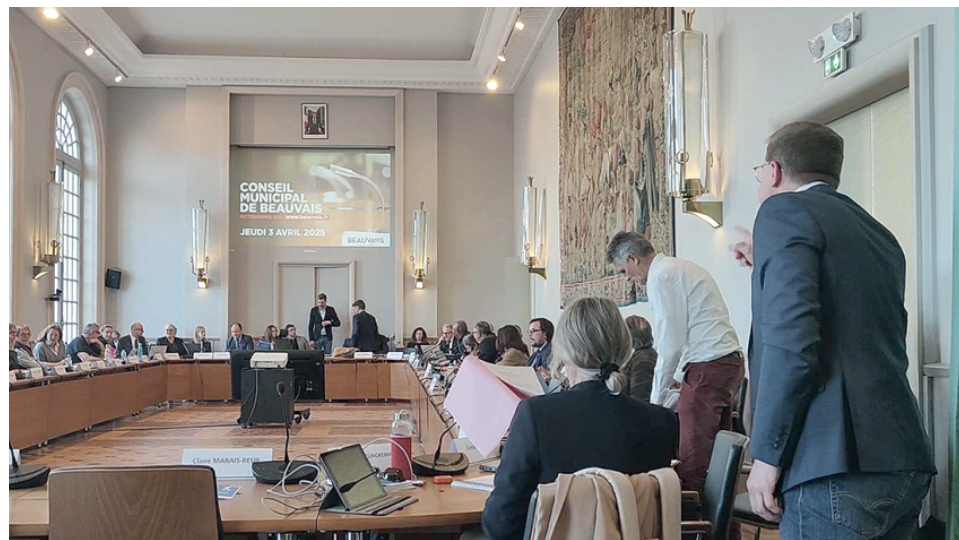
semblée. Une première interruption de séance est décidée.

Au retour, le groupe de Roxane Lundy est formel : «*Tant qu'il n'y aura pas eu une mise au point extrêmement claire on ne pourra pas reprendre le conseil. On ne peut pas accepter ce qui vient de se passer*», tempête la cheffe de file. Le maire et son premier adjoint réfutent tout sous-entendu. Personne n'y croit. Et tous les élus d'oppositions, sans exception, quittent la salle bruyamment. Sauf le Rassemblement national qui n'était déjà pas là.

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE IMPROVISÉE

À ce moment-là, le ton a changé dans les rangs de la majorité. Mamadou Ly est envoyé en première ligne pour dire à quel point Lionel Chiss n'est pas raciste. Même si, a priori, ce n'est pas le sujet. Le premier adjoint reprend la parole et répète qu'il n'y avait pas de sous-entendu dans ses propos. Et Franck Pia conclut en se lâchant sur son opposition déserteuse : «*Des élus d'opposition qui sont d'extrême mauvaise foi. Je ne suis pas déstabilisé, promet-il. Ils ne veulent pas de débat serein, il veulent le bordel.*»

Il n'est pas déstabilisé mais, quand-même, une conférence de presse est organisée à la hâte à la sortie du conseil. Ce qui n'arrive jamais d'habitude. Là, tous les élus de la majorité ont eu pour mission d'apparaître unis et au soutien de Lionel Chiss. Feignant de ne pas comprendre ce qui s'est passé et fustigeant la violence



Gregory Narzis pointe du doigt, Lionel Chiss sourit, et les Beauvaisiens trinquent.

de la réaction de la gauche.

DES CANDIDATS POUR L'ÎLE DE L'ABSTENTION

Dans cette histoire, les grands perdants pourraient bien être les Beauvaisiens. À part les amateurs de télé-réalité, le spectacle donné de part et d'autre de l'échiquier politique municipal a de quoi désintéresser. Déjà que la participation aux élections n'est pas brillante, ce genre de scène ne risque pas de réconcilier les habitants avec la politique. Alors que ça fait déjà plusieurs mois que chaque réunion publique est tendue entre la droite et la gauche. Et qu'il reste encore un an avant les prochaines élections...

La série s'est poursuivie en ligne, sur les réseaux sociaux, ce vendredi 4 avril. Chacun mettant en avant sa position et taxant le camps opposé des plus basses manœuvres politiciennes.

Nicolas AUBOUIN



Visages fermés, attitudes graves, et grands yeux quand on pose une question sur un sous-entendu. Une chorégraphie synchronisée présentée par la majorité.



Coucher de soleil, regards levés et discussions animées... La gauche a opté pour une chorégraphie plus dynamique mais moins coordonnée que la droite. Les deux équipes ont tout donné, les juges ont rendez-vous en mars 2026. Mais viendront-ils... (Photo : Roxane Lundy/Facebook)

Commerce

Olivier Leroux, patron de la Fnac, explique sa fermeture

Le conseil municipal de Beauvais a souhaité aborder la fermeture de la Fnac du centre-ville, en avant-propos de la réunion de ce jeudi 3 avril. La gauche de Roxane Lundy reproche à la majorité des décisions qui auraient, selon elle, conduit à cette fermeture. Comme le stationnement payant. La majorité et son adjoint au Cœur de ville Charles Locquet assure au contraire avoir tout fait pour empêcher cette fermeture mais la décision appartient toujours au propriétaire. Ici Olivier Leroux, également ancien gérant de la Maison de la presse. Qu'en

est-il ?

En plein milieu de la discussion animée. Juste avant que les échanges ne dérapent (lire ci-dessus). Olivier Leroux est entré dans la salle du conseil. Un imprévu pour la majorité. Un happening orchestré par la gauche, taquine. Devant les informations contradictoires avancées par les uns et les autres, le franchisé de la Fnac, et propriétaire du bâtiment, a tenu à donner sa version des faits.

«140 000 € DE PERTES EN 2024»

«*La Fnac voulait une garan-*

tie première demande», explique ce dernier. Cette garantie est une forme de caution pour que le franchiseur assure ses arrières en cas de problème du franchisé. Olivier Leroux explique n'avoir rien donné, jusqu'à ce que la demande se fasse plus pressante. Mais «*avec le résultat de 2024, la banque n'a pas voulu*», déclare le gérant. Il aurait fallu qu'il investisse ses fonds propres pour cela et il a refusé. Cette décision a eu pour conséquence l'arrêt des livraisons par l'enseigne nationale, le 28 janvier dernier.

Sans nouvelle marchandise, «*l'évolution très mauvaise*» d'après le propriétaire du magasin, ne s'est pas améliorée. Il chiffre à 140 000 € ses pertes sur l'année 2024. 900 000 € en tout avec les années précédentes. Pour lui ce commerce n'est «*pas viable*». Il refuse donc la proposition de la municipalité de l'aider à trouver un repreneur. Hors de question pour Olivier Leroux de céder le bateau qui coule à un autre capitaine.

LA VENTE DU BÂTIMENT A PLUS DE VALEUR

SANS LA FNAC

«*Je ne voulais pas aller en liquidation judiciaire. Je n'ai pas de dette, je vais assumer les licenciements tout seul, martèle-t-il. Je ne demande rien à personne.*» La suite ? Il ne la connaît pas encore mais ne cache pas sa tentation de vendre le bâtiment. En effet, Olivier Leroux est aussi le propriétaire des murs où se trouve le magasin Fnac, à côté de la place du marché.

Un emplacement rêvé à l'échelle de Beauvais. Mais un emplacement dont, normalement, le loyer est très cher. Or, l'enseigne Fnac n'a pas les

moyens de payer un tel loyer. Donc le prix du bâtiment avec ce magasin à l'intérieur s'en retrouve dévalué. Une fois la Fnac fermée, Olivier Leroux pourrait revendre son bien à un meilleur prix. Il assure qu'il a déjà plusieurs propositions sérieuses. Toutes différentes. Mais rien n'est décidé pour le moment.

Olivier Leroux risque malgré tout de s'exposer à des suites judiciaires. Car son contrat avec la Fnac court jusqu'en 2026 et qu'il confirme avoir mis fin unilatéralement à ce contrat.

N. A.